HAL
open science

La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône)

Anne Hasler, Pascale Chevillot, Hélène Collet, Christophe Durand, Stéphane Renault, Anne Richier

To cite this version:

Anne Hasler, Pascale Chevillot, Hélène Collet, Christophe Durand, Stéphane Renault, et al.. La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône). Production et identité culturelle. Actualité de la recherche, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Nov 1996, Arles, France. pp.403-414. hal-01477918

HAL Id: hal-01477918

https://inrap.hal.science/hal-01477918v1

Submitted on 27 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rencontres méridionales de Préhistoire récente
Deuxième session, Arles, 1996
Éditions APDCA, Antibes, 1998, p. 403-414

La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône)

Anne HASLER, Pascale CHEVILLOT, Hélène COLLET, Christophe DURAND, Stéphane RENAULT, Anne RICHIER

Résumé : La nécropole tumulaire de Château Blanc, située en pied de colline, au débouché d'un système de vallons, a été occupée du Néolithique récent à la première moitié du Néolithique final. La nécropole du Néolithique récent comprend cinq tertres de terre ceinturés d'une couronne de pierres, comportant une sépulture centrale en fosse ou sous la forme d'une tombe ovale à muret de pierres sèches, ainsi qu'un dépôt périphérique de stèles et de céramiques. Elle abrite des inhumations primaires simples ou doubles. L'un des tertres a été réutilisé pour la construction d'un monument comparable aux dolmens de Provence occidentale. Sa chambre funéraire quadrangulaire a livré dix individus ainsi qu'un abondant mobilier funéraire (lames en silex, perles en lignite et en roche). Le site a ensuite fait l'objet de réutilisations sporadiques au cours de l'Âge du Bronze.

Mots-clés : Néolithique récent, Néolithique final, dolmen, funéraire, inhumations, lignite, nécropole tumulaire, stèles.

La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc a été découverte à l'occasion d'une campagne de sondages destinée à évaluer le potentiel archéologique de terrains situés sur l'emprise de bassins de rétention d'eau nécessités par la construction de la ligne du TGV-Méditerranée. À l'issue de ces travaux, une opération de fouille préventive, conduite d'août à décembre 1995, permit le dégagement – sur une surface d'environ 1 ha – et la fouille de la nécropole ainsi que des occupations datées du Bronze final, situées à proximité.

Cette nécropole constitue une découverte importante, mettant en lumière de nombreux aspects, jusqu'alors inconnus, des structures et pratiques funéraires de la fin du Néolithique moyen et du Néolithique final en Provence. Elle se situe chronologiquement dans une période de transition encore peu documentée qui se caractérise, au sein du site, par un changement de comportement sépulcral correspondant au passage de la sépulture individuelle à la tombe collective.

Cadre géographique et géomorphologique

Le lieu-dit « Château Blanc » se situe sur la commune de Ventabren, en limite nord-ouest du bassin sédimentaire d'Aix-en-Provence, au pied du versant méridional du plateau du Ponteils (fig. 1). Ce dernier, situé dans le prolongement de la chaîne de La Fare, qui limite au nord la basse vallée de l'Arc, fait face au système de cuestas de Grand Arbois et de Roquefavour.

Le site archéologique de Château Blanc est localisé de manière plus précise à la racine du piémont méridional du Ponteils, au débouché d'un système de vallons actuellement secs. Le substrat est ici constitué pour l'essentiel de formations continentales tertiaires (Oligocène, étage du Stampien) mises en place par divagations torrentielles. Il s'agit de marnes plus ou moins chargées en concrétions calcaires, de sables et de lentilles de conglomérat, dont le caractère imperméable est susceptible d'avoir joué un rôle dans l'hydrogéologie de ce piémont.

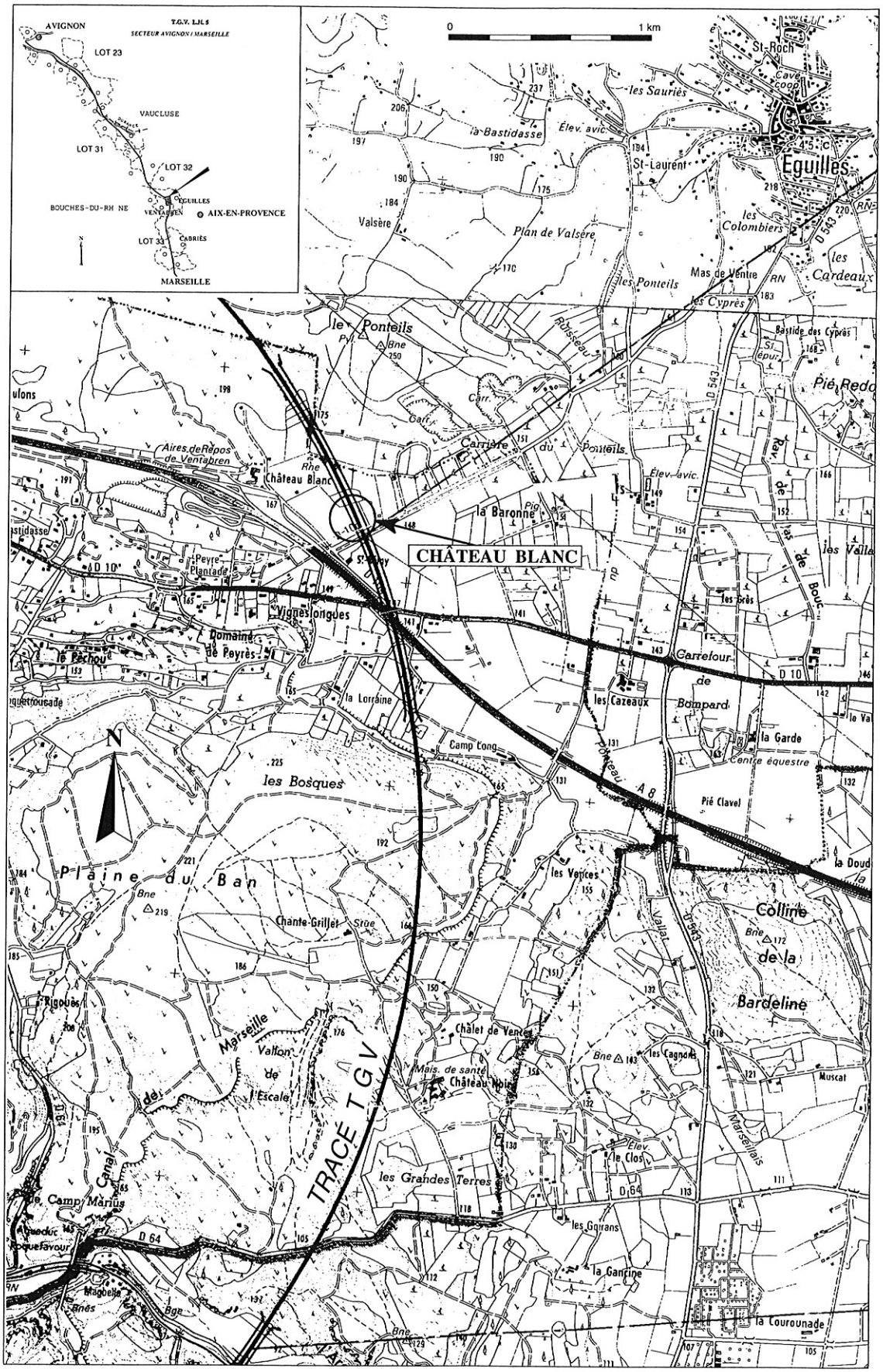

Fig. 1. Localisation du site d'après un fond IGN au 1/25000e (C. Louail del./*AFAN).*

L'étude géomorphologique du secteur a permis la mise en évidence d'une paléotopographie de cône alluvial, encadré par des croupes d'interfluves et présentant des ravinements engendrés par la circulation de l'eau dans des chenaux étroits. Les tertres funéraires sont installés entre les deux interfluves, dans l'axe même du cône. Certains d'entre eux prennent appui sur ces croupes, qui devaient apparaître dans le paysage au moment de leur construction. Le site a été ensuite recouvert par des apports colluviaux issus des versants proches et, dans une moindre mesure, issus de récurrences alluviales en provenance des talwegs. Le caractère palustre des dépôts scellant les tertres témoigne d'un engorgement, qui pourrait être lié à une rupture d'ordre climatique et anthropique, mise en évidence dans la région au premier Âge du Fer. La présence d'un réseau de drains antiques, dans la partie aval du site, souligne l'importante hydromorphie du terrain.

Il semble que l'extension de la nécropole s'inscrive au sein d'un ensemble sédimentaire cohérent, constitué par le cône alluvial, et ne se développe pas au-delà des limites de ce dernier. Divers sondages et tranchées, effectués sur les secteurs situés au nord, à l'est et au sud n'ont en effet livré aucun vestige susceptible d'être attribué à la même phase d'occupation et ont en outre révélé l'existence d'un recouvrement sédimentaire bien moindre que celui du vallon au sein duquel s'étend la nécropole.

Chronologie de l'occupation

Le premier indice d'occupation humaine identifié sur le site est constitué par un foyer, aperçu en sondage dans la partie septentrionale du site. Une analyse ^{14}C sur charbons a permis son attribution à une phase ancienne du Chasséen (ARC 1451 : 5720 ± 70 BP), fournissant ainsi un *terminus post quem* pour la nécropole.

La faible superficie du sondage n'a pas permis de déterminer l'extension ni la nature de l'occupation à laquelle se rattache ce foyer.

La nécropole tumulaire

Structures et pratiques funéraires

Un ensemble de cinq tertres circulaires, se développant au sein du cône alluvial selon un axe nord-ouest/sud-est, représente la principale phase d'occupation du site (fig. 2).

Les dimensions des tertres sont variables (de 11 à 17 m de diamètre). Ils sont tous constitués d'une levée de terre d'une hauteur restituable d'environ 1 m, ceinturée d'une couronne de blocs recouverts d'une chape de pierres. Chacun d'eux comporte une sépulture centrale, en fosse aménagée ou non, ou sous forme d'une tombe ovale à muret périphérique de pierres sèches.

Trois des monuments présentent la particularité de posséder un coffre grossier abritant un dépôt de stèles et de céramiques, systématiquement situé au sein de la couronne de blocs, au sud-ouest par rapport à la sépulture centrale.

Seul le monument le plus septentrional (tertre I), d'un diamètre moyen de 15 m, présente la superposition des deux types de tombes.

La sépulture la plus ancienne est une tombe en fosse comportant un dallage de pierres plates. Elle a livré les restes de deux enfants. Le premier, un *infans* II (8 ans ± 24 mois), était disposé en décubitus dorsal, la tête au nord. Un ensemble de perles calcaires ainsi qu'un coquillage perforé (*Conus mediterraneus*) ont été découverts sous son crâne et à sa proximité. La position du second individu, un *infans* I (4 ans ± 12 mois), n'a pu être déterminée, en raison du faible nombre d'os conservés. Le mobilier d'accompagnement était constitué de deux armatures de flèches, tranchante et perçante, ainsi que d'une petite pierre ronde calcaire.

Cette sépulture est en partie recouverte par une tombe ovale à muret de pierres sèches contenant les restes d'un individu adulte. Les observations de terrain n'ont pas permis de juger de l'importance de l'écart chronologique entre ces deux sépultures. Ce sont les résultats des analyses radiocarbone (ETH-15735 : 4155 ± 75 BP, correspondant à 2910-2510 av. J.-C. pour la première tombe et ETH-15260 : 4385 ± 60 BP soit 3320-2905 av. J.-C. pour la seconde tombe – tableau I –) qui laissent supposer que ce laps de temps a été relativement court.

Le dépôt périphérique situé au sein de la couronne de pierres a livré quatre stèles en calcaire poli. L'une d'elles, de forme triangulaire, semble aniconique. Les trois autres, de forme trapézoïdale, portent des traces d'un pigment de couleur rouge sur une face et sur les côtés. Ce dépôt comportait également quatre céramiques et un mortier en calcaire.

Le tertre II (fig. 3), situé à 25 m au sud du monument précédent, est de dimensions moindres (diamètre de 13 m). Il renferme une fosse centrale

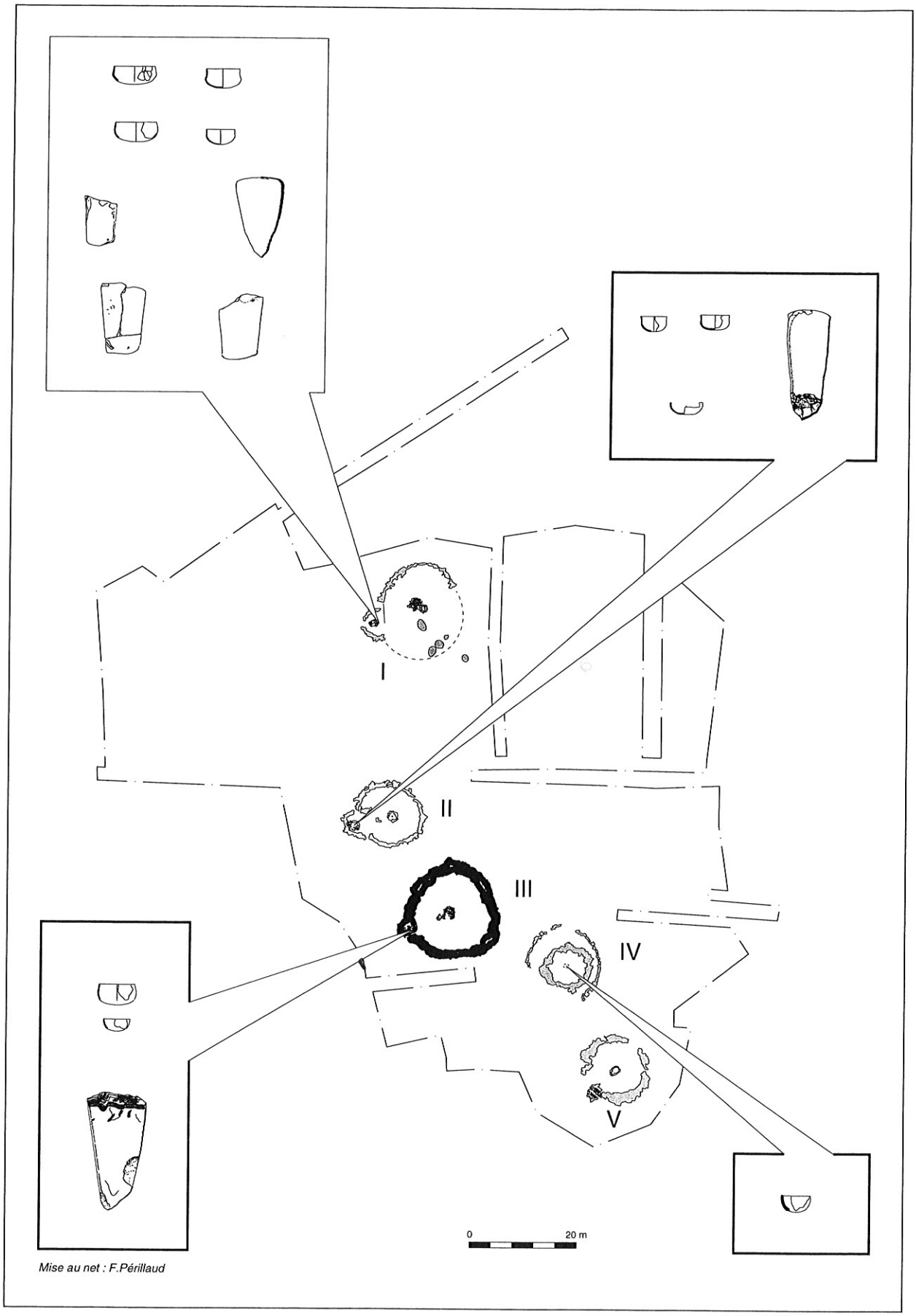

Fig. 2. Plan d'ensemble des monuments. Répartition du mobilier (F. Périllaud del./*AFAN).*

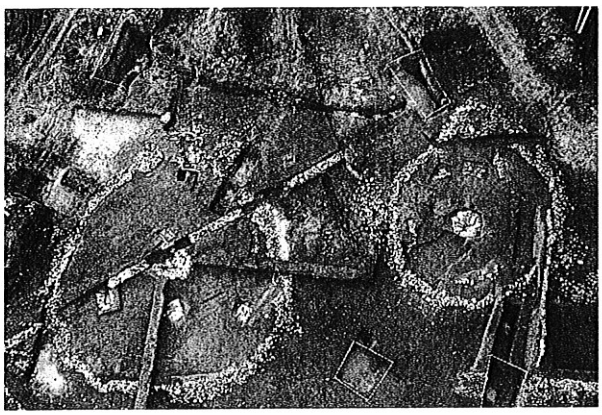

Fig. 3. Deux tertres de la nécropole tumulaire. À droite, le tertre II avec une tombe en fosse à couverture de dalles ; à gauche, le tertre III avec une tombe ovale (cl. C. Nourrit/AFAN).

comportant une couverture de dalles calcaires. En l'absence d'ossements, fait probablement imputable à des facteurs d'ordre taphonomique, il est cependant possible d'identifier cette fosse comme une sépulture, principalement en raison de sa position au centre du tertre.

La couronne de pierres ceinturant le tertre possédait un aménagement périphérique contenant un dépôt de quatre céramiques accompagnées d'une stèle aniconique.

Un monument de plus grande envergure (diamètre de 17 m) se situe à 11 m au sud du tertre II (fig. 3). Sa sépulture centrale – une tombe ovale à muret de pierres sèches – n'a livré aucun ossement. Cette absence est ici probablement due à la destruction partielle de la tombe par le passage d'un drain antique provoquant une circulation d'eau accrue dans un terrain déjà naturellement soumis à une hydromorphie importante.

À l'image des deux monuments précédemment décrits, le tertre III possède un dépôt périphérique situé au sein de la couronne de pierres, contenant deux stèles, dont l'une porte des traces de pigment rouge, ainsi que quatre céramiques. L'aménagement de dalles, constituant un coffre abritant ce dépôt, a été réutilisé ultérieurement pour l'installation de la sépulture d'un individu adulte.

Le tertre IVa, situé à 12 m au sud-est du tertre III, est de forme légèrement ovale (9 m x 8 m). La mise en œuvre de son parement, composé uniquement de pierres de moyen module, est plus simple que celle des autres tertres. Sa sépulture centrale en fosse a livré le squelette d'un individu adulte accompagné d'un dépôt céramique à côté du crâne. Il s'agit d'une inhumation primaire avec décomposition en espace colmaté. Des traces sur les incisives de cet individu, correspondant à une « usure du cordonnier », laissent supposer que le défunt se livrait de son vivant à « des activités artisanales comportant la préparation de fibres végétales ou animales (étirement de fibres ou de tendons en travers de la bouche) pour un but culinaire ou artisanal » (Billard 1996).

Aucun dépôt périphérique comparable à ceux existant sur les autres tertres n'a pu être identifié. Toutefois, une fosse, située sur le pourtour de la ceinture de pierres, qui n'a livré qu'un seul tesson, pourrait constituer les vestiges d'un aménagement similaire.

Le tertre méridional (tertre V), localisé à 12 m au sud-est du précédent, a un diamètre de 12 m (fig. 4). Il présente une architecture comparable à celle des monuments I à III, avec un parement de blocs recouverts d'une chape de pierres. Sa sépulture centrale est une tombe ovale à muret de pierres sèches, qui a livré les restes d'un individu adulte déposé en décubitus dorsal sur le dallage de fond. Le mobilier funéraire était constitué d'une armature perçante à ébauche de pédoncule et d'un éclat de silex.

Il n'a pas été possible de juger de l'existence d'un dépôt périphérique, en raison d'importantes destructions dues au passage de drains antiques.

Ces cinq monuments constituent un ensemble cohérent, présentant de nombreuses affinités architecturales : mise en œuvre de la masse tumulaire et du parement, sépulture centrale en fosse ou à muret de pierres sèches, présence de dépôts de céramiques et stèles, systématiquement situés au sud-ouest de la tombe centrale.

Le faible nombre de tombes ainsi que la mauvaise conservation des squelettes limitent l'approche anthropologique. Seule la pratique de l'inhumation primaire est représentée, avec dans un seul cas, une sépulture double. Les défunts sont le plus souvent déposés en décubitus dorsal, avec les membres inférieurs fléchis, la tête à l'ouest ou au nord-ouest. Il semble que les corps déposés dans les tombes en fosse aient connu une décomposition en espace colmaté, alors que les restes osseux découverts dans les tombes ovales témoigneraient plutôt d'une décomposition en espace vide.

Le mobilier archéologique

Le mobilier attribuable à la première phase d'occupation de la nécropole provient essentiellement

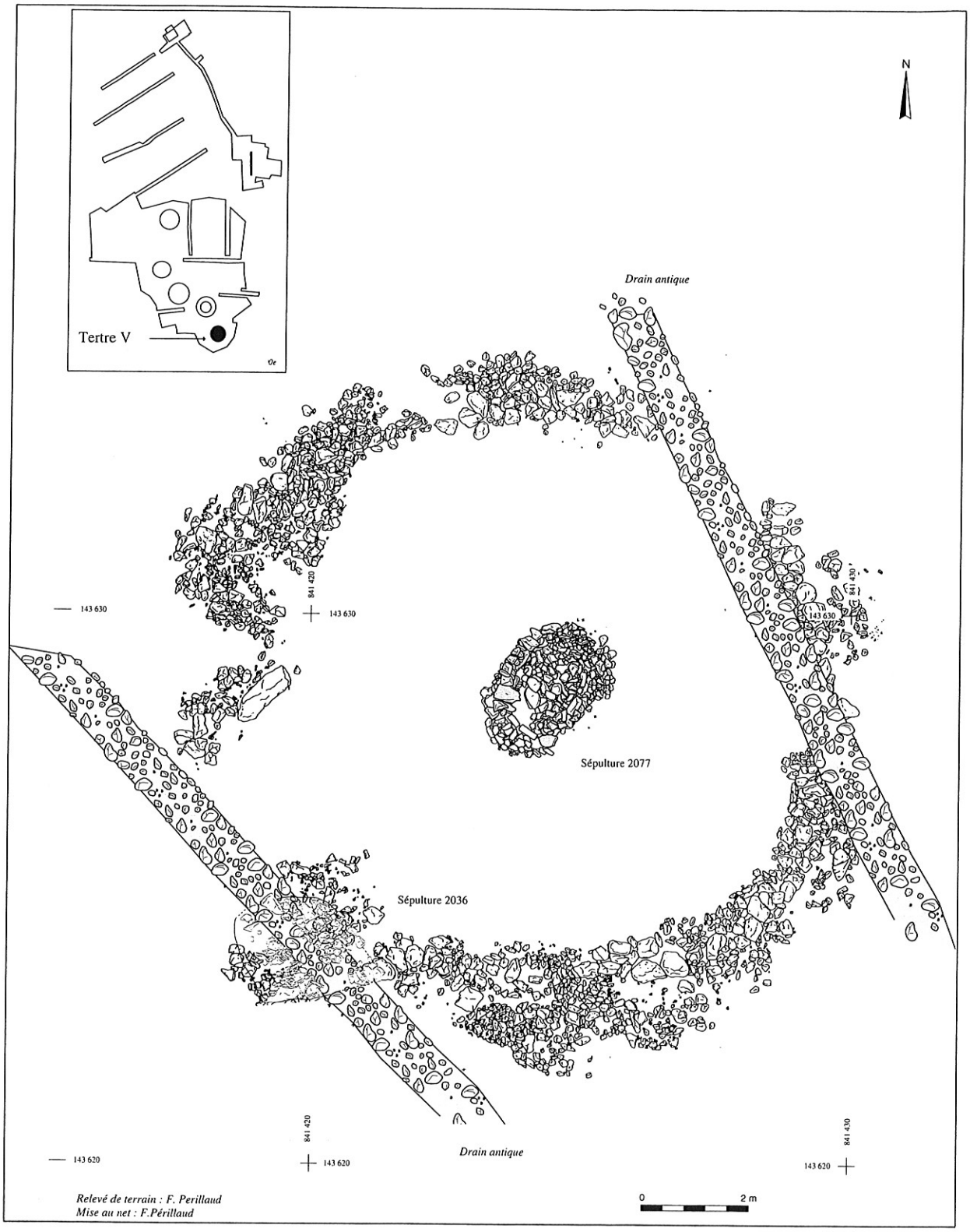

Fig. 4. Le tertre V (F. Périllaud del./*AFAN).*

de la fouille des dépôts périphériques des tertres I à III, ainsi que des sépultures des tertres I et IVa.

Dix récipients céramiques ont pu être partiellement ou entièrement remontés (fig. 5). Ils forment un ensemble homogène au sein duquel seules deux formes sont représentées : les écuelles carénées et les coupes hémisphériques. Les écuelles, au nombre de huit, sont de facture soignée. Leur pâte,

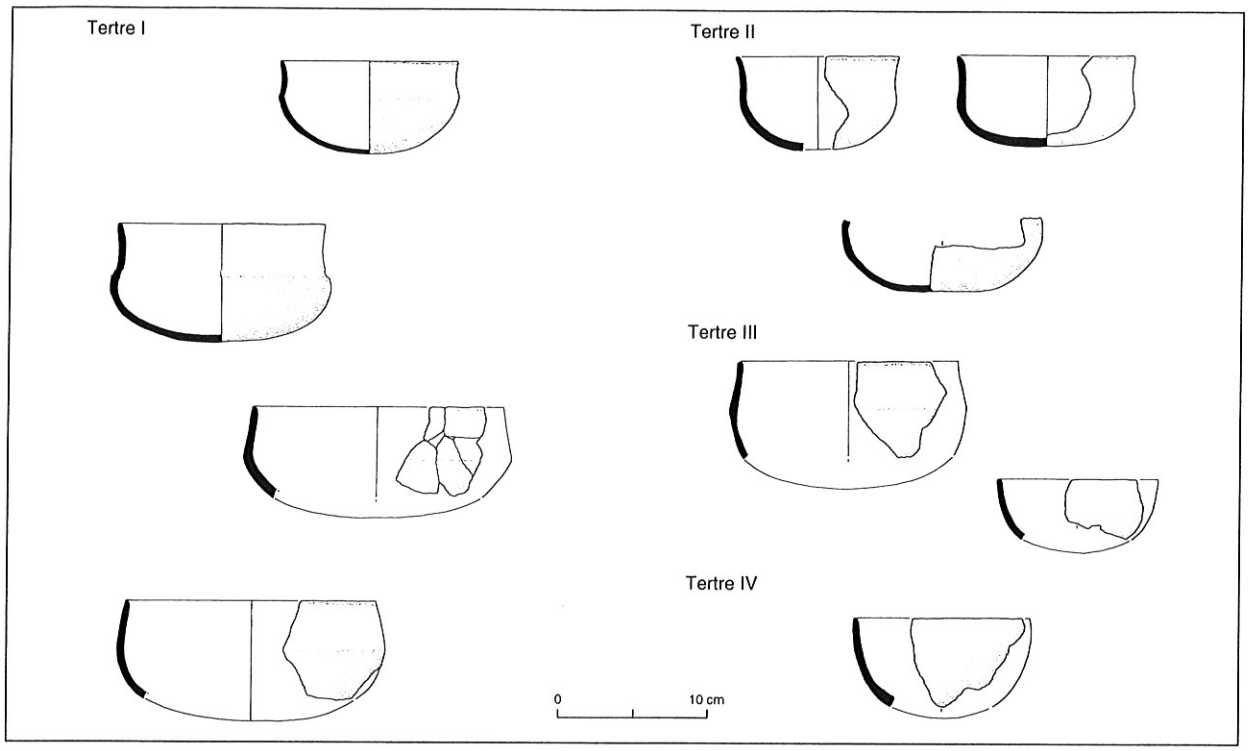

Fig. 5. Mobilier céramique provenant des tertres I, II, III et IVa (A. Hasler/AFAN).

de couleur brun-rouge à noir, contient un dégraissant de petites dimensions mais cependant non calibré. Il s'agit de récipients à carène médiane, d'un diamètre à l'embouchure de 12 à 14 cm. Deux exemplaires, de taille supérieure, ont un diamètre de 17 cm. Les coupes hémisphériques sont d'une facture plus grossière que les écuelles, de couleur rouge à brun-rouge. Leur diamètre à l'embouchure est de 11 à 12 cm.

Cette série céramique ne trouve pas d'éléments de comparaison en Provence. Elle présente certes des affinités avec les séries chasséennes locales, mais en diffère notamment par la technologie. Les éléments de comparaison les plus probants proviennent de gisements attribués au Néolithique récent : grotte de l'Avencas à Brissac (Hérault), couche 4b de l'aven de la Boucle à Corconne dans le Gard (Gutherz 1980) et gisement de La Mort-des-Ânes à Villeneuve-les-Maguelonne dans l'Hérault (Gascó 1980).

L'industrie lithique est peu abondante, constituée d'une armature tranchante réalisée sur lame de section trapézoïdale, d'une armature lancéolée à retouches bifaciales partielles également réalisée sur lame ; ces deux éléments proviennent de la même sépulture. Une armature à ébauche de pédoncule épais provient d'une autre tombe en fosse. Ces éléments ne caractérisent pas une phase chronologique particulière, leur existence étant attestée au Néolithique moyen, récent et final.

Vingt-neuf perles ovoïdes ou biconiques en calcaire, associées à un *Conus mediterraneus* perforé au niveau de l'apex, constituent les éléments de parure attribuables à cette phase de l'occupation. L'existence de perles de forme biconique, en contexte antérieur au Néolithique final, n'avait pas encore été attestée tant en Provence qu'en Languedoc (Barge 1988).

Les stèles sont au nombre de sept et proviennent exclusivement des dépôts périphériques des tertres. Trois d'entre elles sont de forme trapézoïdale, en calcaire blanc fin. Leurs dimensions sont sensiblement équivalentes avec une hauteur maximale d'environ 50 cm pour une largeur moyenne de 30 cm et une épaisseur inférieure à 10 cm. Elles portent toutes trois des traces de pigment rouge, en partie masquées par un important concrétionnement. Trois stèles, de forme triangulaire, sont de dimensions supérieures et ne portent pas de trace de matière colorante. Le dernier élément est rectangulaire, de plus petites dimensions.

Ces stèles sont d'un type encore inconnu en Provence. En effet, contrairement aux stèles venais-

Référence	Âge ^{14}C AMS conventionnel	Date calibrée à 2 sigma	Contexte
ETH-15735	4155 ± 75 BP	2910 - 2510 av. J.-C.	Inhumation de la sépulture en fosse du tertre I
ETH-15260	4385 ± 60 BP	3320 - 2905 av. J.-C.	Inhumation de la tombe ovale du tertre I
ETH-15734	4270 ± 70 BP	3095 - 2620 av. J.-C.	Réutilisation du dépôt périphérique du tertre III
ETH-15732	4390 ± 85 BP	3340 - 2890 av. J.-C.	Inhumation de la sépulture en fosse du tertre IVa
ETH-15261	4620 ± 60 BP	3615 - 3105 av. J.-C.	Inhumation de la tombe ovale du tertre V
ETH-15730	4495 ± 75 BP	3370 - 2925 av. J.-C.	Inhumation dans la sépulture collective
ETH-15733	4215 ± 70 BP	3020 - 2590 av. J.-C.	Inhumation dans la sépulture collective. Individu reposant sur le précédent (ETH-15730).
ETH-15731	4430 ± 70 BP	3335 - 2920 av. J.-C.	Inhumation postérieure à l'effondrement de la paroi de la sépulture collective
ETH-15262	3305 ± 55 BP	1735 - 1460 av. J.-C.	Inhumation de la sépulture en coffre réutilisant le tertre III
ETH-15259	2720 ± 55 BP	1010 - 800 av. J.-C.	Inhumation réutilisant le tertre IV

Tabl. 1. Récapitulatif des datations ^{14}C effectuées sur les os des sépultures de Château Blanc

sines et à décor de chevrons, elles ne portent pas de décor gravé. Quatre d'entre elles portent cependant des traces de pigment rouge et ne peuvent donc être qualifiées d'aniconiques. Les stèles trapézoïdales, plus précisément, présentent quelques affinités avec les stèles de Trets, par leurs dimensions ainsi que la présence de certains enlèvements et d'un probable décor. La découverte de stèles en contexte funéraire sûr constitue l'un des apports inédits du site.

La similitude du matériel céramique avec les séries languedociennes attribuées au Néolithique récent, ainsi que la présence de stèles évoquant les exemplaires de Trets, militent pour une attribution de cette nécropole tumulaire à cette phase de transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique final.

Datations absolues

Chaque inhumation a fait l'objet d'une analyse ^{14}C par AMS sur os. Ainsi quatre datations sont disponibles pour cette phase de l'occupation (tabl. 1). Elles couvrent un intervalle compris entre 3610 et 2510 av. J.-C. en datation calibrée.

La sépulture collective du Néolithique final

Structures et pratiques funéraires

Le tertre IVa a fait l'objet d'une réutilisation, marquée par la construction d'un second tertre (IVb) le recouvrant, et l'installation, au-dessus de la sépulture en fosse, d'une chambre funéraire quadrangulaire d'une longueur conservée de 3,70 m (fig. 6). Elle est établie dans une fosse aménagée dans la masse tumulaire du tertre, dont le creusement n'a que partiellement détruit l'inhumation précédente. Ses parois latérales sont constituées de murs de pierres sèches, d'une hauteur maximale conservée de 0,80 m, venant s'appuyer au nord-est contre deux dalles qui forment le chevet de la chambre. Le sol est constitué d'un dallage de pierres plates. L'architecture de cette chambre funéraire l'apparente aux dolmens de Provence occidentale, tels le dolmen de Coutignargues à Fontvieille ou celui des Gavots à Orgon (Bouches-du-Rhône). Il n'est toutefois pas possible de juger de la nature du dispositif d'entrée (présence ou absence de couloir), la partie de la chambre opposée au chevet ayant fait l'objet de destructions. Les éléments de couverture de la chambre ont également disparu.

Fig. 6. Le tertre IV. La couronne de pierres interne correspond au premier monument. La chambre funéraire centrale et la couronne de dalles et murets de pierres sèches constituent le dolmen (cl. C. Nourrit/AFAN).

La masse tumulaire du tertre est ceinturée d'un péristalithe constitué d'une alternance de dalles verticales et de murets de pierres sèches.

La fouille de la couche sépulcrale, scellée par l'effondrement de la paroi latérale méridionale, a livré les restes de huit individus, déposés au fond de la chambre (fig. 7). Quatre d'entre eux sont des enfants âgés de 2 à 10 ans, trois sont adultes, le dernier étant un adolescent de 15-20 ans. Un abondant mobilier funéraire, constitué de perles en lignite et lames de silex, est associé à ces inhumations sans qu'il soit possible de juger de l'attribution de ces objets à l'un ou l'autre des inhumés, à l'exception de trois lames de silex qui se trouvaient sous le crâne de trois des individus. La sépulture a fait l'objet d'une réutilisation postérieure à l'effondrement de la paroi latérale, après une réfection partielle de la partie occidentale. Deux individus ont alors été placés à cet endroit. Plusieurs perles en lignite et en roche verte ont été découvertes à leurs côtés.

Le mauvais état de conservation des ossements n'a pas permis de juger de l'existence de pratiques funéraires particulières (réduction de corps, inhumations secondaires, transferts, traitement particulier des défunts selon l'âge...).

Le mobilier archéologique

Le matériel attribuable au Néolithique final provient majoritairement de la chambre funéraire. La fouille du niveau sépulcral a livré un ensemble de onze lames en silex. Neuf d'entre elles sont en silex gris bleuté provenant d'affleurements bédouliens de la région du Mont-Ventoux, distants d'environ 70 km du site. Ces lames sont larges (16 à 29 mm) mais peu épaisses (4 à 6 mm). Leur longueur varie de 115 à 136 mm. La plupart d'entre elles sont retouchées. Seules trois sont brutes. Il semble qu'elles aient été obtenues par un débitage par pression au levier.

La couche sépulcrale a également livré des éléments de parure en abondance dont une série exceptionnelle de cinquante-cinq perles en lignite de formes variées : ovoïdes, biconiques, losangiques et à renflement médian. Elles étaient accompagnées de onze perles en roche discoïdes, ovoïdes et à renflement médian. Quelques éléments de parure peuvent également avoir une origine exogène, notamment certaines perles en roche dont il sera nécessaire de déterminer la matière première. Les perles en lignite peuvent être d'origine locale, un gisement étant recensé à quelques centaines de mètres de la nécropole seulement. Ce matériau est également abondant dans le bassin de Fuveau-Gardanne, à environ 20 km du site.

La fouille de lambeaux de niveau de sol au sud-ouest du péristalithe a livré quelques formes céramiques : jattes à paroi évasée, bols, vase ouvert avec un bouton de préhension et une marmite subsphérique. Cet ensemble, numériquement peu important mais homogène, peut s'intégrer dans le Couronnien.

Datations absolues

Trois inhumations de cette sépulture ont fait l'objet d'une analyse radiocarbone par AMS (tabl. 1). Deux de ces datations concernent des sujets inhumés dans la chambre funéraire, la troisième ayant été effectuée sur les os d'un défunt inhumé après l'effondrement de la paroi latérale. Elles couvrent un intervalle compris entre 3370 et 2590 av. J.-C. en datation calibrée. Toutefois, il n'est pas possible de préciser les écarts chronologiques entre ces différentes inhumations, les intervalles à deux sigma des trois datations se recoupant entre 3020 et 2925 av. J.-C.

Les réutilisations

Le site semble n'avoir ensuite été fréquenté plus que sporadiquement. Aucun indice matériel témoignant d'une fréquentation du site au Chalcolithique n'a été recueilli. Une réutilisation intervient à la fin du Bronze ancien, marquée par une sépulture en coffre contenant les restes de deux individus. La vocation funéraire du site n'est cependant plus à ce moment exclusive puisqu'un habitat, attribué au Bronze ancien et matérialisé par des fosses, vient s'implanter sur sa partie septentrionale. Une nouvelle période d'abandon intervient après la fin du Bronze ancien, la nécropole n'étant plus réutilisée qu'à la fin de l'Âge du Bronze, pour une inhumation sur le tertre de terre du dolmen.

Des secteurs situés à la périphérie de la nécropole sont également occupés à cette période au pied et sur le flanc de la colline.

Quelques structures – murets et drains – d'époque antique témoignent d'une réoccupation et d'une volonté d'assainir le terrain, probablement dans le but d'une mise en culture.

Fig. 7. La chambre funéraire du dolmen. Répartition des restes osseux et du mobilier (F. Périllaud del./*AFAN).*

Conclusion

Cette nécropole, d'un type encore inconnu en Provence, contribue à plusieurs égards à l'enrichissement de la connaissance des pratiques funéraires de la fin du Néolithique moyen et du Néolithique final. Si elle s'intègre dans la continuité des pratiques funéraires chasséennes connues dans le sud de la France (Boujot, Crubézy, Duday 1991), elle présente toutefois un caractère exceptionnel, souligné notamment par l'architecture et les dimensions des monuments qui la constituent, ainsi que par la présence de dépôts de stèles. Ceux-ci ne sont pas en effet directement comparables à du mobilier funéraire, car directement associés non pas au défunt mais au monument et probablement destinés à être vus, phénomène qui renvoie au problème de la fréquentation des sites funéraires et des activités rituelles pouvant y être liées.

L'un des intérêts du site réside également dans le passage, au sein de la même nécropole, de la pratique de l'inhumation primaire simple ou double à celle de la sépulture collective au début du Néolithique final. Ce changement de mode sépulcral s'inscrit cependant dans une continuité. En effet, les tombes ovales de la nécropole tumulaire, avec leur mur de pierres sèches et leur dallage de fond, témoignent d'un lien de parenté architectural avec les dolmens de Provence occidentale.

Il semble donc que la nécropole de Château Blanc ait connu une utilisation continue du Néolithique récent à la première moitié du Néolithique final, avec une évolution sur place des pratiques et des architectures funéraires.

Bibliographie

BARGE (H.)

1982. *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Âge des métaux en Languedoc.* Paris : Éditions du CNRS ; Marseille : LAPMO. 396 p.

1988. Les parures chasséennes en Languedoc oriental. *In* : *Le Chasséen en Languedoc oriental. Hommage à Jean Arnal* : actes des Journées d'études, Montpellier, octobre 1985. Montpellier : Université de Montpellier, p. 223-231.

BILLARD (M.)

1996. L'abrasion artificielle des dents comme aspect révélateur d'habitudes culturelles : observation comparée de deux sites du Chalcolithique-Bronze ancien (Drôme et Ardèche). *In* : *Identité des populations archéologiques* : actes des XVIe Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie d'Antibes, 19-21 octobre 1995. Sophia-Antipolis : APDCA, p. 329-343.

BOUJOT (C.), CRUBÉZY (E.), DUDAY (H.)

1991. L'identité du Chasséen à travers les structures et pratiques funéraires. *In* : BEECHING (A.), BINDER (D.), BLANCHET (J.-C.), CONSTANTIN (C.), DUBOULOZ (J.), MARTINEZ (R.), MORDANT (D.), THEVENOT (J.-P.), VAQUER (J.) (dir.) – *Identité du Chasséen* : actes du colloque international de Nemours, 1989. Nemours : APRAIF, p. 413-420 (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île de France ; 4).

D'ANNA (A.)

1977. *Les statues-menhirs et stèles anthropomorphes du midi méditerranéen.* Paris : CNRS. 277 p.

1995. Le Néolithique final en Provence. *In* : VORUZ (J.-L.) (dir.) – *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien* : actes de la XIe rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey : Éditions de la Société Préhistorique Rhodanienne, p. 265-286 (Documents du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève ; 20).

GASCÓ (J.)

1980. Un habitat de plein air au Néolithique récent : la Mort des Ânes (Villeneuve-les-Maguelonne, Hérault). *In* : GUILAINE (J.) (dir.) – *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne* : actes du colloque de Narbonne, 1977. Paris : éd. du CNRS, p. 177-191.

GUTHERZ (X.)

1980. Les productions céramiques de l'Avencas (Brissac, Hérault) dans leur contexte régional du Néolithique récent. *In* : GUILAINE (J.) (dir.) – *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne* : actes du colloque de Narbonne, 1977. Paris : éd. du CNRS, p. 192-199.

GUTHERZ (X.), JALLOT (L.)

1995. Le Néolithique final du Languedoc méditerranéen. *In* : VORUZ (J.-L.) (dir.) – *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien* : actes de la XIe rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes, Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992. Ambérieu-en-Bugey : Éditions de la Société Préhistorique Rhodanienne, p. 231-263 (Documents du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève ; 20).

LEVEAU (P.), PROVANSAL (M.) (dir.)

1993. *Archéologie et environnement : de la Sainte Victoire aux Alpilles.* Aix-en-Provence : Université de Provence. 551 p.

SAUZADE (G.)
1990. Les dolmens de la Provence occidentale et la place des tombes de Fontvieille dans l'architecture mégalithique méridionale. *In* : GUILAINE (J.), GUTHERZ (X.) (dir.) – *Autour de Jean Arnal.* Montpellier : Recherches sur les premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale, p. 305-334.